CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E85959** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1956

Raison sociale : SOCIETE LUCIEN GIUSTI ET COMPAGNIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2015

Capital : 187 000

555 RUE SAINT PIERRE
13012 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 01 1957B00060

Siret : 057 800 609 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9012346

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 472706Z1244000/001 670692/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 472706Z1244000/001 670692/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 91 48 48 92 **Fax :** 04 91 92 46 58

Portable : 0682825250

Responsabilité légale :
DEMOL STEPHAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : info.slg@nerim.net

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 096 354 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4312	Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois	8	11/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 15:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.